



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE  
ET DE LA GESTION DES CRISES

DIRECTION DES SAPEURS-POMPIERS

Sous-direction des ressources, des compétences  
et de la doctrine d'emploi

Bureau de la formation, des techniques  
et des équipements

DGSCGC/DSP/SDRCDE/BFTE/SL/N°2013-704  
Affaire suivie par Stéphane LEPOURIEL

☎ : 01.56.04.73.81

courriel : stephan.lepouriel@interieur.gouv.fr

Paris, le - 8 AOUT 2013

## NOTE D'INFORMATION OPERATIONNELLE

### Intervention sur les installations d'hydrogène et les risques liés

**La présente note d'information opérationnelle rappelle et décrit les procédures opérationnelles générales à mettre en œuvre lors d'interventions concernant l'hydrogène dans son utilisation en tant que vecteur d'énergie.**

Les fuites sur des canalisations de transport de gaz, telles que définies par l'arrêté du 4 août 2006 (JO du 15 septembre 2006) portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques, n'entrent pas dans le champ d'application de la présente note.

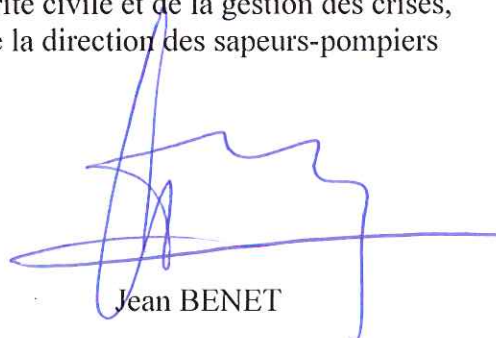
Enfin, il est important de noter que cette NIO ne remet pas en cause l'analyse des risques effectuée :

- sur un stockage fixe (cf. « Étude de Dangers ») ;
- sur les Transports de Matières Dangereuses – TMD.

Conduites sous l'autorité du directeur des opérations de secours (DOS) et sous le commandement du commandant des opérations de secours (COS), ces interventions s'inscrivent dans les principes nationaux qui consacrent l'unicité du commandement des opérations de secours dans la mise en œuvre opérationnelle des moyens publics ou privés.

Vous voudrez bien porter à la connaissance de l'ensemble de votre personnel impliqué dans la gestion des interventions sur les installations d'hydrogène et les risques liés, les éléments contenus dans la présente note d'information opérationnelle.

Pour le ministre et par délégation,  
le chef de service, adjoint au directeur général  
de la sécurité civile et de la gestion des crises,  
chargé de la direction des sapeurs-pompiers

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean BENET

**Destinataires :**

- Tous préfets et hauts commissaires Outre-Mer ;
- Tous EMIZ ;
- Tous SDIS ;
- BSPP ;
- BMPPM ;
- ENSOSP ;
- DGSCGC / Inspection de la défense et de la sécurité civile ;
- DGSCGC / Sous-direction de la planification et de la gestion des crises